

Les élèves dans les établissements publics et privés sous contrat du second degré à la rentrée scolaire 2017

Nouvelle-Calédonie

Juillet 2017

Service études et prospectives

n° SEP - 01 -2017



Avant-propos

Le Projet Educatif de Nouvelle-Calédonie (PENC), voté par les élus le 15 janvier 2016, se décline en charte d'application présentée au Congrès le 1^{er} décembre 2016. Cette charte précise annuellement les actions à conduire de 2017 à 2019 pour atteindre les objectifs d'une école de qualité et de réussite pour tous en Nouvelle-Calédonie.

Parmi les actions, figure la mise en place d'outils de pilotage et d'évaluation du projet éducatif. Cette présente publication constitue une première approche de l'évolution de la démographie scolaire et des caractéristiques sociologiques des élèves de 2012 à 2017.

Sommaire

1.	Des effectifs stables sur un an mais en diminution de 2,5% depuis 2012.....	3
2.	Une diminution importante des effectifs dans les établissements privés sous contrat	3
3.	Des effectifs en baisse en collège pour la quatrième année consécutive	5
4.	Une évolution des effectifs lycéens en pré-baccalauréat contrastée	6
5.	Une hausse des effectifs en post-baccalauréat sans précédent depuis 2012.....	6
6.	Un milieu social plus défavorisé sur la côte Est et aux îles Loyauté.....	8
7.	De meilleures conditions d'encadrement dans le Nord et les îles Loyauté	8

A la rentrée 2017, les établissements publics et privés sous contrat du second degré dans l'académie de Nouvelle-Calédonie scolarisent 32 763 élèves. Les effectifs sont stables sur un an (-0,2%) mais ont diminué de 2,5% depuis le transfert de l'enseignement du second degré à la Nouvelle-Calédonie en 2012, soit 845 élèves de moins. L'évolution de la population scolaire des trois provinces est également très contrastée.

Les établissements privés sous contrat enregistrent en 2017 la plus forte baisse de leurs effectifs au cours des cinq dernières années et les établissements du secteur public gagnent des élèves. Les effectifs en collège diminuent pour la quatrième année consécutive tandis qu'ils progressent en lycée.

L'arrivée de la génération nombreuse de 2001-2002 s'est surtout reportée vers la voie générale ou technologique dont les effectifs progressent cinq fois plus que dans la voie professionnelle.

Le nombre d'élèves en formation post-baccalauréat progresse de 17% sur un an, soit une augmentation sans précédent depuis 2012. Cette hausse concerne principalement la 1ère année de BTS, dont les effectifs progressent de 33%, et bénéficie principalement aux détenteurs d'un baccalauréat professionnel.

La part des élèves issus de familles socialement défavorisés est plus élevée sur le versant Est de la Grande terre et aux îles Loyauté. Les élèves y sont mieux encadrés.

1. Des effectifs stables sur un an mais en diminution de 2,5% depuis 2012

A la rentrée scolaire 2017, les 77 établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère de l'éducation nationale ont accueilli 32 763 élèves. Les effectifs scolaires du second degré sont globalement stables (-0,2% d'évolution) par rapport à la rentrée précédente mais en baisse de 2,5%, soit 845 élèves de moins, depuis le transfert de l'enseignement du second degré à la Nouvelle-Calédonie en 2012.

L'évolution de la population scolaire des trois provinces est très contrastée (figure 1). En cinq ans, la province des îles Loyauté a perdu 400 élèves, soit une baisse de 16%, sous l'effet d'une diminution des naissances et d'une émigration encouragée par la forte croissance économique des deux autres provinces.

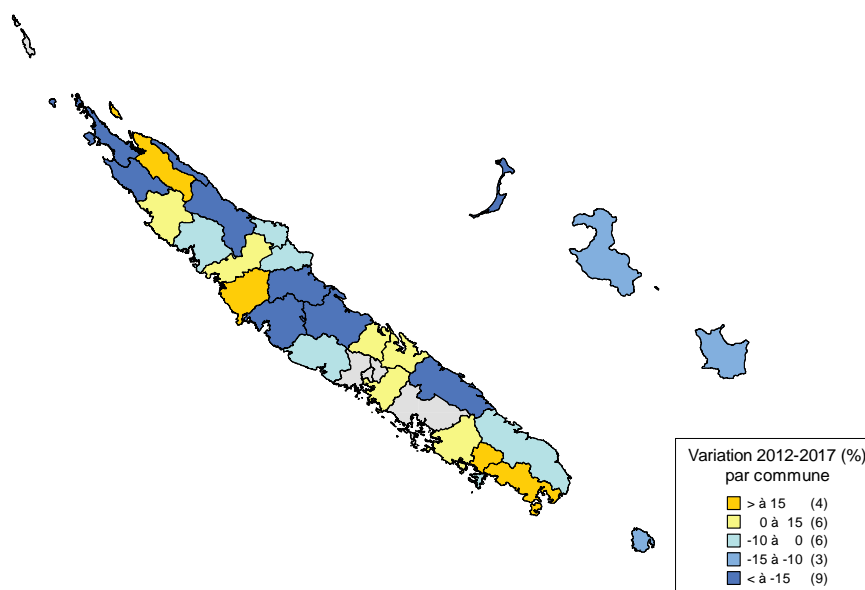
La province Nord compte également 400 élèves de moins depuis 2012 (-8%) mais cette baisse est principalement

concentrée sur le versant Est où les effectifs ont diminué de 15% (500 élèves de moins). Sur le versant Ouest, la population scolaire progresse de 5% (100 élèves supplémentaires) en cinq ans.

En province Sud, les effectifs demeurent stables sur la période (-0,2%). La dynamique scolaire est surtout concentrée dans les communes périphériques de Nouméa (+12%, soit 1 050 élèves de plus). Ailleurs, la population scolaire a diminué de 6% en cinq ans.

A la rentrée 2017, 79% des élèves du second degré sont scolarisés en Province Sud (77% en 2012), 15% en Province Nord (16% en 2012) et 6% dans la Province des îles Loyauté (7% en 2012).

Figure 1 : Evolution des effectifs dans les établissements du second degré public et privé sous contrat par commune entre 2012 et 2017 (y compris post-bac)



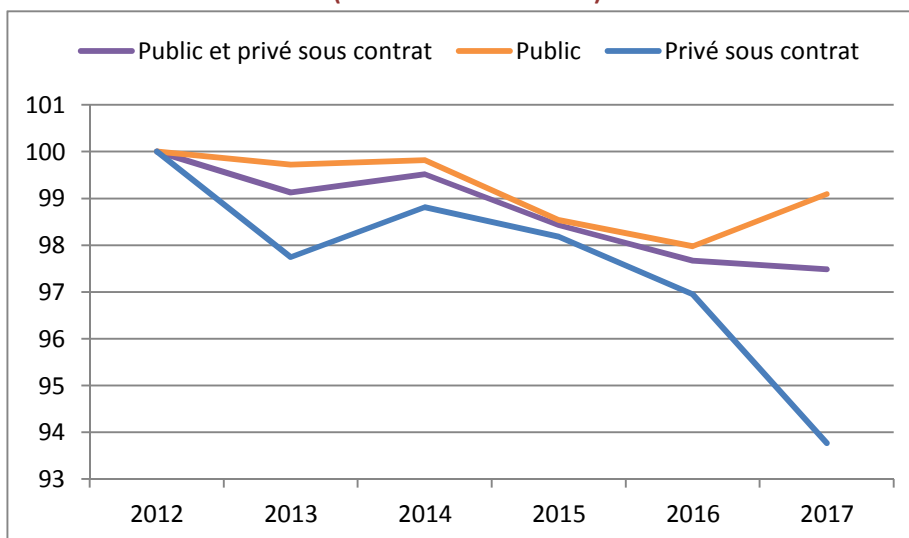
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Base Elèves Académique

2. Une diminution importante des effectifs dans les établissements privés sous contrat

En 2017, 23 230 élèves sont scolarisés dans les établissements publics qui se répartissent en 33 collèges, 7 lycées d'enseignement général ou technologique ou polyvalents et 3 lycées professionnels. Après une

diminution continue des effectifs amorcée en 2015, le nombre d'élèves progresse de 1,1% sur un an (260 élèves supplémentaires).

**Figure 2 : Évolution des effectifs du second degré par secteur depuis 2012
(Base 100 = année 2012)**



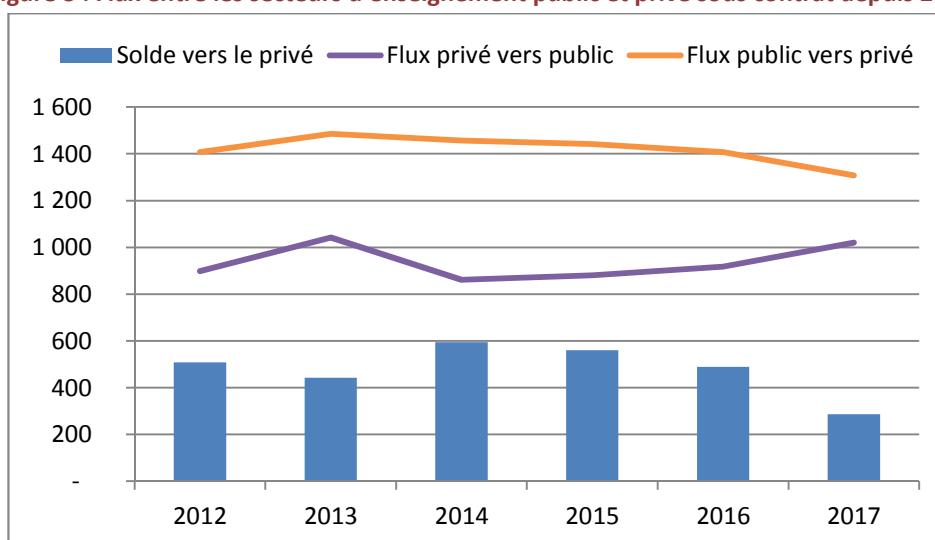
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Base Elèves Académique

Les 23 collèges, 3 lycées d'enseignement général ou technologique ou polyvalents et 8 lycées professionnels privés sous contrat comptent 9 530 élèves en 2017, soit 320 élèves de moins par rapport à la rentrée précédente (-3,3%). Cette baisse d'effectifs, constatée dans tous les niveaux d'enseignement pré-baccalauréat, est la plus forte depuis 2012 (figure 2) en raison d'un solde net d'élèves moins favorable pour le privé et d'un impact plus important de la diminution des générations.

Entre 2016 et 2017, les flux d'élèves venant du secteur public de l'académie vers les établissements privés sous contrat ont diminué de 7%, pour atteindre 1 300 élèves, tandis que 1 000 élèves ont transité du secteur privé vers le public, en hausse de 11%. Ceci se traduit par un solde favorable pour le privé de 290 élèves inférieur de 42% à celui de l'an dernier (figure 3).

A la rentrée 2017, 71% des élèves sont scolarisés dans le public contre 70% cinq ans auparavant.

Figure 3 : Flux entre les secteurs d'enseignement public et privé sous contrat depuis 2012



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Base Elèves Académique

3. Des effectifs en baisse en collège pour la quatrième année consécutive

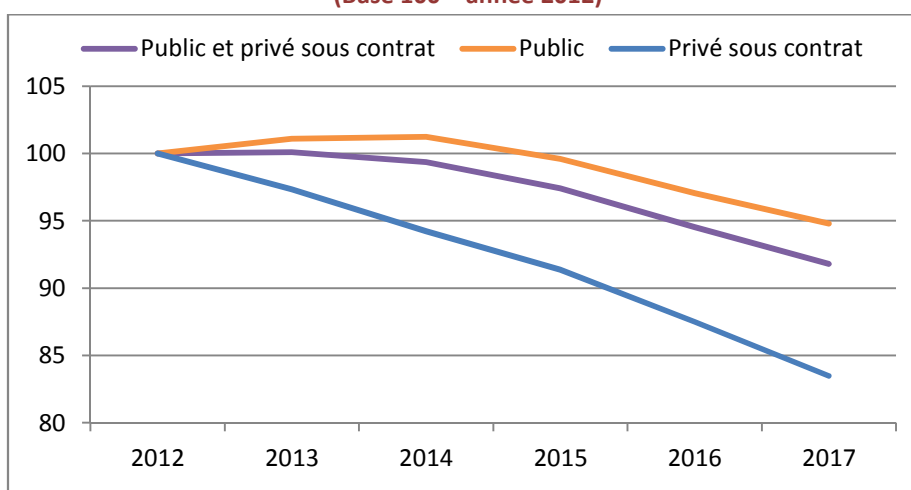
Les établissements du collège scolarisent 17 680 élèves et concentrent 54% des effectifs du second degré en 2017. Ces établissements comptent 525 élèves de moins sur un an (-2,9%). La diminution des effectifs dans le 1^{er} cycle concerne les deux secteurs : - 320 élèves dans le public (-2,3%) et -205 élèves dans le privé sous contrat (- 4,6%).

Cette baisse, amorcée en 2014 (*figures 4 et 5*), s'est renforcée avec le départ des générations 1999-2001 non compensées par les générations 2002-2005 (- 350

naissances). En cinq ans, les collèges de Nouvelle-Calédonie ont ainsi perdu 1 580 élèves, soit une diminution de 8%.

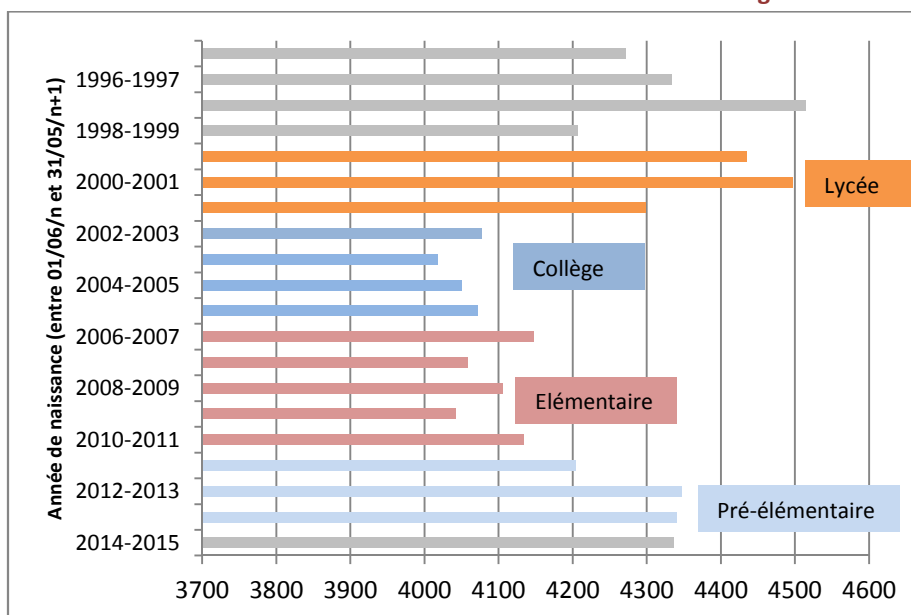
En 2017, 815 élèves sont scolarisés en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et 190 sont inscrits dans des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Figure 4 - Évolution des effectifs en collège par secteur depuis 2012 (Base 100 = année 2012)



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Base Elèves Académique

Figure 5- Nombre de naissances en Nouvelle-Calédonie et situation scolaire à l'âge normal à la rentrée 2017



Source : Etat civil - ISEE

4. Une évolution des effectifs lycéens en pré-baccalauréat contrastée

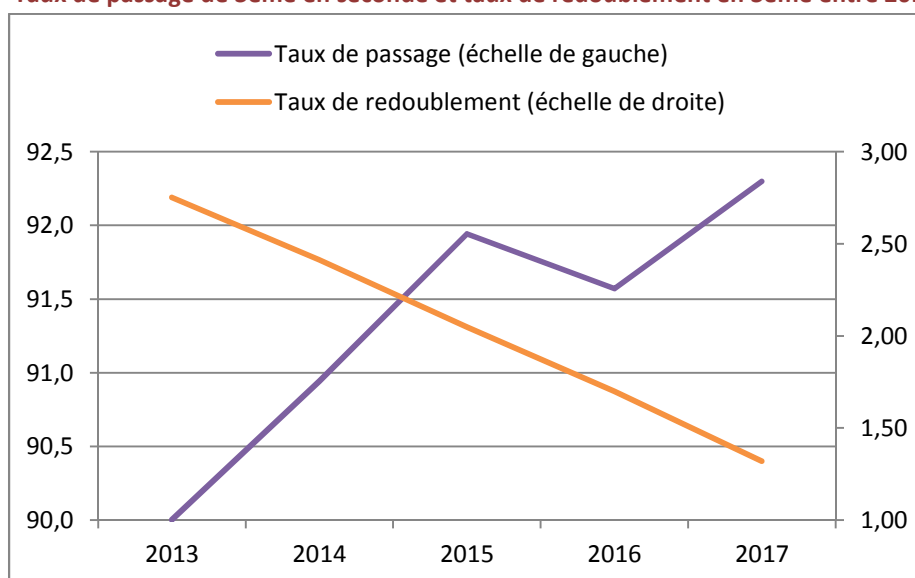
Avec 13 165 élèves en 2017, les effectifs lycéens en pré-baccalauréat regroupent 40% de la population scolaire du second degré répartie pour moitié en formation générale ou technologique et en formation professionnelle.

L'arrivée au lycée de la génération 2001-2002 plus nombreuse que celle sortante de 1998-1999 (figure 5) se traduit par une hausse des effectifs en lycée d'enseignement général ou technologique (+2,4%) et dans les lycées professionnels (+0,5%) par rapport à la rentrée précédente.

La progression du taux de passage en académie des élèves de troisième (+2,3 points depuis 2012) vers le lycée et la diminution du taux de redoublement en troisième (-0,9 points en cinq ans) contribuent également à la hausse des effectifs en lycée (figure 6).

L'évolution des effectifs est plus contrastée au cours des cinq dernières années. Si le second cycle général et technologique voit ses effectifs progresser de 430 élèves, en revanche, le cycle professionnel perd 500 élèves essentiellement dans les établissements publics.

Figure 6- Taux de passage de 3ème en seconde et taux de redoublement en 3ème entre 2013 et 2017



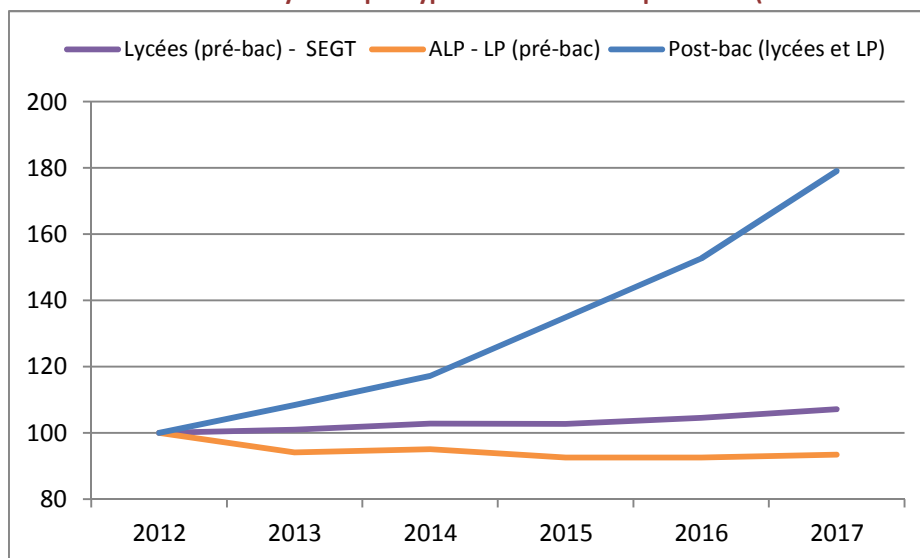
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Base Elèves Académique
Champ : académie de Nouvelle-Calédonie

5. Une hausse des effectifs en post-baccalauréat sans précédent depuis 2012

En 2017, 1 920 élèves suivent une formation post-baccalauréat, soit 6% de la population scolaire des établissements du second degré.

Avec 280 élèves supplémentaires, les effectifs en post-baccalauréat ont progressé de 17% sur un an, soit une augmentation sans précédent depuis le transfert du second degré à la Nouvelle-Calédonie (figure 7).

Figure 7- Évolution des effectifs lycéens par type de formation depuis 2012 (Base 100 = année 2012)



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Base Elèves Académique

Cette hausse concerne principalement la 1^{ère} année de BTS dont les effectifs progressent de 33% (+214 élèves) par rapport à la rentrée 2016. L’augmentation de l’offre de formation en 1^{ère} année de BTS a principalement

bénéficié aux détenteurs d’un baccalauréat professionnel dont les effectifs ont été multipliés par six depuis 2012 et représentent 30% en 2017 contre 10% en 2012 (figure 8).

Figure 8- Elèves en 1^{ère} année de BTS selon la formation d’origine en 2012 et 2017

Formation d’origine	2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Bac général	69	14,9	67	7,8
Bac technologique	281	60,6	364	42,4
Bac professionnel	45	9,7	259	30,2
Autres*	69	14,9	168	19,6
Ensemble	464	100,0	858	100,0

* Autres : Redoublants, Licence pro, DUT, Mention complémentaire ...

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Base Elèves Académique

L’augmentation de l’offre de formation et de la diversité des élèves en post-baccalauréat traduit la mise en œuvre du Projet Educatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC) qui

fixe comme objectif d’amener d’ici 2025, 40% d’une classe d’âge au niveau licence ou au niveau III, toutes filières de l’enseignement supérieur confondues.

6. Un milieu social plus défavorisé sur la côte Est et aux îles Loyauté

En 2017, la part des élèves ayant un responsable de catégorie sociale défavorisée (*définition*) s'élève à 45%. Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves issus de familles socialement défavorisés (50% contre 43% dans le secteur public).

Ces disparités de niveau social sont également très marquées selon la province : 60% des élèves scolarisés en Province Nord appartiennent aux catégories sociales défavorisées contre 54% aux îles Loyauté et 41% en Province Sud. Aux îles Loyauté et sur la côte Est de la Province Nord, la part d'enfants dont le responsable est sans emploi atteint 37% et 32% respectivement. Ces niveaux élevés reflètent la faiblesse de l'emploi, l'éloignement des bassins d'emploi plus importants et les difficultés d'accès aux transports plus nombreuses. La

part importante de l'emploi ouvrier en Province Nord (35% des responsables d'élèves) explique également la répartition géographique des origines sociales défavorisées.

A l'opposé, les élèves appartenant aux catégories sociales favorisées constituent 28% de la population scolaire (23% dans le privé et 30% dans le public). Ces élèves sont sous-représentés dans la province des îles Loyauté et en province Nord (17% et 20% respectivement). En province Sud, où la plupart des emplois d'encadrement s'y concentrent, 31% des élèves appartiennent à ces catégories.

7. De meilleures conditions d'encadrement dans le Nord et les îles Loyauté

A la rentrée 2017, le ratio global d'heures d'enseignement pré-baccalauréat par élève (H/E) est de 1,59 heure toutes formations confondues dans le secteur public et privé sous contrat (*figure 9*). Il est plus élevé en lycée professionnel (2,26 heures) où les formations sont dispensées en plus petits groupes. Il est plus faible en collège (1,36 heure), tandis qu'il s'établit à 1,52 en lycée.

Dans le secteur privé, le ratio H/E est plus élevé (1,81 heures toutes formations confondues) que dans le public (1,50 heures), sauf en lycée professionnel.

Ce ratio diffère également selon la province : toutes formations confondues, il s'établit à 1,70 heure dans la Province des îles Loyauté contre 1,78 en Province Nord et 1,55 en Province Sud.

Figure 9- Indicateurs « heures/élèves » et « élèves/division » dans le second degré en 2017 par type d'établissement et province (public et privé sous contrat)

Type d'établissement	Province des îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	Nouvelle-Calédonie
E/D				
Collège hors SEGPA	19,3	20,2	24,0	22,7
Lycée professionnel (pré-bac)	24,5	18,1	22,9	22,2
Lycée (pré-bac)	21,7	24,7	29,5	28,6
Ensemble	19,9	20,3	24,9	23,7
H/E				
Collège hors SEGPA	1,64	1,52	1,28	1,36
Lycée professionnel (pré-bac)	2,25	2,87	2,17	2,26
Lycée (pré-bac)	1,65	1,69	1,50	1,52
Ensemble	1,70	1,78	1,55	1,59

L'indicateur E/D correspond au nombre d'élèves dont un enseignant a la charge en moyenne pendant une heure. En 2007, il s'élève à 23,7 élèves toutes formations

confondues. Il est plus faible dans le secteur privé (21,5 élèves) que dans le secteur public (24,8 élèves).

Par province, le ratio E/D s'élève à 19,9 dans la Province des îles Loyauté, 20,3 en Province Nord et 24,9 en

Province Sud.

Figure 10- Evolution des effectifs du second degré public et privé entre 2016 et 2017 selon le cycle de formation (y compris post-bac)

Etablissement/formation	Public			Privé sous contrat			Public et privé sous contrat		
	Effectifs 2017	Variation 2017/2016		Effectifs 2017	Variation 2017/2016		Effectifs 2017	Variation 2017/2016	
		Effectifs	%		Effectifs	%		Effectifs	%
Collège	12 692	-202	-1,6	4 160	-202	-4,6	16 852	-404	-2,3
SEGPA	722	-118	-14,0	103	-3	-2,8	825	-121	-12,8
Total Collège	13 414	-320	-2,3	4 263	-205	-4,6	17 677	-525	-2,9
2nd cycle Général	3 658	180	5,2	1 239	-49	-3,8	4 897	131	2,7
2nd cycle Technologique	1 291	19	1,5	374	-50	-11,8	1 665	-31	-1,8
Total LEGT	4 949	199	4,2	1 613	-99	-5,8	6 562	100	1,5
2nd cycle Professionnel	3 221	193	6,4	3 166	-81	-2,5	6 387	112	1,8
2nd cycle Technologique	55	5	10,0		0		55	5	10,0
Autre formations LP (y c 3è Prépa. Pro, MC)	61	-18	-22,8	100	-14	-12,3	161	-32	-16,6
Total LP	3 337	180	5,7	3 266	-95	-2,8	6 603	85	1,3
Total 2nd degré (hors Post Bac)	21 700	59	0,3	9 142	-399	-4,2	30 842	-340	-1,1
Post Bac	1 534	203	15,3	387	76	24,4	1 921	279	17,0
Total (y c post bac)	23 234	262	1,1	9 529	-323	-3,3	32 763	-61	-0,2

Le Projet Educatif de Nouvelle-Calédonie (PENC)

Au terme d'une large consultation ayant duré près de dix ans, le projet éducatif a été adopté par le congrès le 15 janvier 2016. Il fixe ainsi un cadre à l'organisation de la compétence de la Nouvelle-Calédonie en matière d'enseignement, ainsi que les principales orientations retenues. Les quatre ambitions du projet éducatif sont :

- Développer l'identité de l'Ecole calédonienne pour favoriser le vivre ensemble ;
- Prendre en compte la diversité des publics pour favoriser la réussite de tous ;
- Créer un environnement de travail favorable, pour un meilleur épanouissement de l'élève au sein de l'Ecole ;
- Ouvrir l'Ecole sur la région Océanie et le monde, pour répondre aux défis du XXIe siècle.

Sources

Cette analyse concerne les élèves en formation initiale scolaire dans le second degré public et privé sous contrat (y compris les formations post-baccalauréat) dans les établissements scolaires rattachés au ministère de l'Education nationale. Sont exclus les élèves scolarisés dans le secteur privé hors contrat dont le nombre s'élève à 128 à la rentrée 2017.

Les données sont extraites de la Base élèves académique (BEA) à la rentrée scolaire 2017.

Définitions

L'origine sociale de l'élève fait référence à la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) du responsable qui est regroupée en quatre groupes :

- Très favorisée : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Bibliographie

- La population scolaire à la rentrée 2017, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 02 – 2017, juillet 2017.
- Effectifs et structures des établissements du second degré de Nouvelle-Calédonie à la rentrée 2017, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 03 – 2017, juillet 2017.
- Les chiffres clés de l'éducation en Nouvelle-Calédonie 2017, VR-DGE, juillet 2017.

collection

Synthèses

thématique

Établissements

titre du document

**Les élèves dans les établissements
publics et privés sous contrat du
second degré à la rentrée scolaire 2017**

éditeur

**Service études et prospectives (SEP)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements**

date

Juillet 2017

contact

sep@ac-noumea.nc